

DU PLUTONIUM DANS LA DÉCHARGE DE SAINT-AUBIN

« Surprenant », « jamais vu » : les qualificatifs ne manquent pas pour commenter les révélations du *Parisien libéré* selon lesquelles des quantités énormes de plutonium ont été retrouvées dans la décharge de Saint-Aubin, dans l'Essonne.

Déjà fin septembre, la présence de césum 137, d'uranium 235 et d'américium 241 avait été détectée par un laboratoire d'analyses indépendant, la CRII-Rad sur un échantillon de terre prélevé sur le site de la décharge par nos confrères du *Parisien*.

L'américium étant un descendant du plutonium, l'échantillon fut envoyé pour expertise aux spécialistes de l'université de Brême qui ont trouvé à leur grande stupeur des teneurs de 98,3 becquerels de pluto-

nium 238 et surtout de 2 153 becquerels de plutonium 239 et 240 par kilo de sol sec ! Or la norme d'inhalation de ce produit hautement cancérogène qui se fixe sur les os a été fixée à 20 becquerels par individu et par an...

Des bureaux et un centre aéré

« La terre analysée n'ayant été prélevée que sur les trois premiers centimètres du sol, le risque est grand que ces particules ne soient remises en suspension et inhalées », explique Michèle Ravisi du CRII-Rad qui estime qu' « il faut immédiatement prévenir les gens de ne pas rester près du site ».

Justement des bureaux et un centre aéré sont installés à proximité. Cette décharge où étaient entreposés

les déchets provenant du Centre de recherche nucléaire de Saclay (Essonne) dépendant du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a été décontaminée en 1970 et les derniers fûts expédiés au centre de stockage de la Hague (Manche).

Le plutonium décelé à l'analyse pourrait donc provenir de fûts fissurés sous l'effet du gel. Mais, selon le CEA, le plutonium n'est présent qu'à l'état de « traces » – 2 becquerels au gramme – et ne présente « aucun risque sanitaire pour les populations ». En attendant que les spécialistes ne se mettent d'accord, il paraît urgent de passer au crible l'ensemble du site afin de déterminer les quantités exactes de plutonium qu'il renferme et prendre, s'il y a lieu, les mesures qui s'imposent.

Marc MENNESSIER